

d'appuyer des activités ayant pour but de renforcer la présence du Canada dans cette région.

Je n'ai pas, bien sûr, passé en revue toutes les initiatives qui seront entreprises dans le cadre de la stratégie Pacifique 2000, mais j'espère que les quelques exemples que je vous ai cités vous auront permis de constater combien le gouvernement fédéral est sincèrement désireux d'aider les entreprises canadiennes qui s'intéressent à cette région.

Vous verrez une autre preuve manifeste de l'engagement pris par le gouvernement fédéral de développer nos liens commerciaux avec cette région, lors de l'achèvement, au printemps de 1991, des travaux de construction de la nouvelle ambassade du Canada à Tokyo.

Cet édifice absolument splendide, comportera un hall d'exposition-réception de 700 pieds carrés, un auditorium de 240 sièges, une bibliothèque et une galerie d'art.

Ces installations permettront à l'industrie canadienne de rehausser nos relations commerciales avec le Japon, et je vous engage tous à tirer pleinement parti des possibilités qu'elles offriront.

Je suis sûr que l'ambassadeur Steers, qui a si bien servi le Canada, sera toujours associé à cet édifice, et j'espère qu'il pourra sortir temporairement de sa retraite à Toronto pour venir participer à l'inauguration officielle.

M. Steers a permis au Canada de se faire ici de nombreux amis et a ouvert les portes du Japon à beaucoup de Canadiens. Il a aidé à faire du Canada une nation du Pacifique et un bon partenaire commercial. Telle est la perception, j'espère, que le monde a de nous.